

**Arrêté n° Préf-Cabinet-SDS-SIDPC 20-12/01 du 01 décembre 2020
portant nomination des principaux acteurs pour la sécurité
à la préfecture d'Eure-et-Loir et dans les sous-préfectures**

*La Préfète d'Eure-et-Loir,
Officier de l'ordre national du mérite*

Vu le Code de la Sécurité Intérieure ;

Vu l'arrêté du 20 novembre 2011 portant approbation de l'instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale ;

Vu la circulaire n° NOR/INT/A/94/00202/C du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, en date du 8 juillet 1994, relative à la sécurité des préfectures et sous-préfectures et au rôle de l'adjoint de protection ;

Vu la circulaire n° NOR/INT/SG/HFDAIOCA1208138C du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration en date du 19 mars 2012, relative à la sécurité des préfectures, des sous-préfectures et de leurs agents ;

Considérant qu'il convient d'identifier les principaux acteurs de la sécurité de la préfecture d'Eure-et-Loir et des sous-préfectures de Châteaudun, Dreux et Nogent-le-Rotrou ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur de Cabinet,

A R R E T E

Article 1^{er} – **Monsieur Yannis BOUZAR**, Sous-préfet, Directeur de cabinet est nommé délégué à la défense et à la sécurité de la préfecture d'Eure-et-Loir et des sous-préfectures de Châteaudun, Dreux et Nogent-le-Rotrou.

Article 2 – Sous l'autorité du Directeur de cabinet, sont nommés acteurs de la sécurité, aux fonctions suivantes :

Madame Claire DEBOIS, adjointe au chef du service des sécurités, chef du service interministériel de défense et de protection civile :

– Officier de sécurité pour la protection de l'information classifiée,

– Responsable de la sûreté des bâtiments (protection contre les vols, les agressions, les intrusions et le terrorisme),

– Responsable de la sécurité des bâtiments (sécurité du public, sécurité incendie, catastrophes naturelles).

Monsieur Stéphane GAULTIER, chef du service interministériel départemental des systèmes d'information et de communication (SIDSIC), est nommé responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) du département d'Eure-et-Loir.

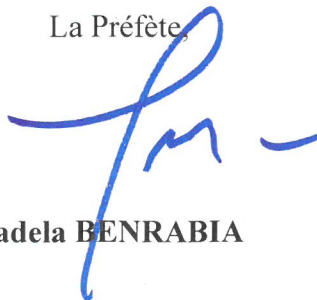
Madame Marie-Paule LEMOULT, adjointe au chef du service interministériel de défense et de protection civile, est nommée officier de sécurité adjoint pour la protection de l'information classifiée.

Madame Nadine AUBRY est nommée référente fraude départementale et correspondante du règlement général sur la protection des données.

Article 3 – L'arrêté Préf-Cabinet-SDS-SIDPC n° 19-09/02 du 25 septembre 2019 portant nomination des principaux acteurs pour la sécurité à la préfecture d'Eure-et-Loir et dans les sous-préfectures est abrogé.

Article 4 – Monsieur le secrétaire général de la préfecture d'Eure-et-Loir, Mesdames et Monsieur les sous-préfets des arrondissements de Châteaudun, Dreux et Nogent-le-Rotrou, Monsieur le Directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Eure-et-Loir et dont un exemplaire sera adressé à chacun des membres désignés du Comité de Pilotage pour la Sécurité de la préfecture d'Eure-et-Loir et des sous-préfectures.

La Préfète,



Fadela BENRABIA